

20  
15

# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

---

## BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

## ***Sommaire***

1. Un rappel du cadre légal
2. La situation économique et budgétaire : *Monde, Zone Euro et Territoire National*
3. La situation financière de la Ville de Niort
4. La prospective financière
5. Les orientations budgétaires de Ville de Niort en 2015

## 1. Un rappel du cadre légal

**Article L. 2312-1 du CGCT** : dans un délai de deux mois précédant le vote du budget, un débat a lieu au Conseil Municipal, sur les orientations budgétaires.

**Objectif** : introduire une discussion sur la stratégie financière et budgétaire de la commune dans le cadre de la préparation du budget 2015.

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) tient compte d'éléments exogènes qui conditionnent en grande partie la capacité financière de la collectivité :

- ▶ Le contexte économique et réglementaire
- ▶ L'impact sans précédent de la Loi de finances 2015 sur le budget des collectivités locales

Le DOB annonce les principales orientations qui seront retenues dans le budget.

## 2. La situation économique et budgétaire (1/3)

### **Monde**

L'été 2014 a été caractérisé par la montée des risques géopolitiques (conflits ukrainien, irakien et israélo-palestinien) mais aussi par le risque de déflation en zone euro.

Par ailleurs, les données macroéconomiques sont restées favorables aux Etats-Unis alors qu'elles sont de plus en plus décevantes dans la zone Euro.

### **Zone Euro**

Les statistiques publiées récemment ont été globalement mauvaises dans la zone Euro. La croissance a calé au deuxième trimestre malgré la reprise enregistrée sur les quatre trimestres précédents.

Les PIB allemand et italien ont reculé de 0,2 %, le PIB espagnol a progressé de 0,6 %, tandis que le PIB français a stagné ; reflétant des évolutions conjoncturelles divergentes au sein des quatre principales économies de la zone euro.

Les perspectives à court terme restent dégradées. Les derniers indicateurs de conjoncture ne sont guère réjouissants. L'indice PMI composite de la zone euro est en baisse depuis 3 mois. Le PIB de la zone Euro ne devrait que faiblement progresser.

## 2. La situation économique et budgétaire (2/3)

### ***Territoire National***

Pour la France, les perspectives restent sombres.

Les politiques mises en œuvre par le gouvernement visant à réduire le coût du travail (CICE, pacte de responsabilité) n'ont pas d'effets positifs sur la croissance.

De plus, même si la politique monétaire et budgétaire de la zone euro s'est quelque peu assouplie avec les mesures prises par la BCE en juin dernier, elle reste contrainte. De nouveaux reports pour parvenir aux objectifs budgétaires pourraient être éventuellement décidés.

Certes, les économies bénéficient de conditions de financement favorables avec les fortes baisses des taux d'intérêt et des primes de risque mais le climat n'est pas propice à la hausse des crédits par les banques.

La consommation des ménages ne progressera que très modérément (faiblesse des salaires et de l'emploi) et l'investissement des entreprises ne devrait que faiblement augmenter.

La réalisation du budget 2014 et le projet de budget 2015 de la France témoignent de cette situation économique défavorable et d'une politique budgétaire contrainte. Les collectivités locales sont directement touchées par l'effort de retour à l'équilibre budgétaire de l'Etat.

## 2. La situation économique et budgétaire (3/3)

### ***Territoire National (suite)***

En effet, pour ce qui concerne les collectivités territoriales, le projet de loi de finances pour 2015 prévoit la baisse des dotations et l'accroissement de la péréquation.

Après une baisse de 1,5 milliards en 2014, les dotations de l'Etat aux collectivités locales baisseront de 11 milliards à l'horizon 2017, à un rythme de 3,67 milliards par an.

La répartition de l'effort entre les trois catégories territoriales en 2015 sera proportionnelle aux recettes réelles de fonctionnement de chacune, dans l'attente de la réforme de la dotation globale de fonctionnement en préparation pour 2016.

Pour la Ville de Niort, la perte de ressources sur ces années pourrait s'élever à 3 500 K€.

L'effort demandé aux collectivités est d'autant plus important pour la Ville de Niort qu'il s'associe à une situation financière très dégradée de la ville.

### 3. La situation financière de la Ville de Niort (1/3)

Quelques éléments essentiels de la situation financière

- Une baisse de 3 500 K€ de la dotation globale de fonctionnement sur la période 2014-2017 (pour 2014 et 2015, une baisse respective de 861 K€ et de 800 K€)
- Une capacité d'autofinancement brute sensiblement réduite (7 000 K€ pour 2014) consommée par l'annuité croissante de la dette et ne permettant plus de financer l'investissement. Une capacité d'autofinancement nette pour 2014 qui serait très faible, de l'ordre de 1 000 K€ (prévisionnel)
- Un encours de dette important qui atteindrait globalement 90 000 K€ en début d'exercice 2015, avec une annuité de remboursement constante jusqu'en 2018 d'environ 9 000 K€
- Une capacité de désendettement (encours de la dette / CAF brute) de 12 ans (fin 2014) correspondant au seuil d'alerte
- Une faible dynamique des bases fiscales (assiettes)

### 3. La situation financière de la Ville de Niort (2/3)

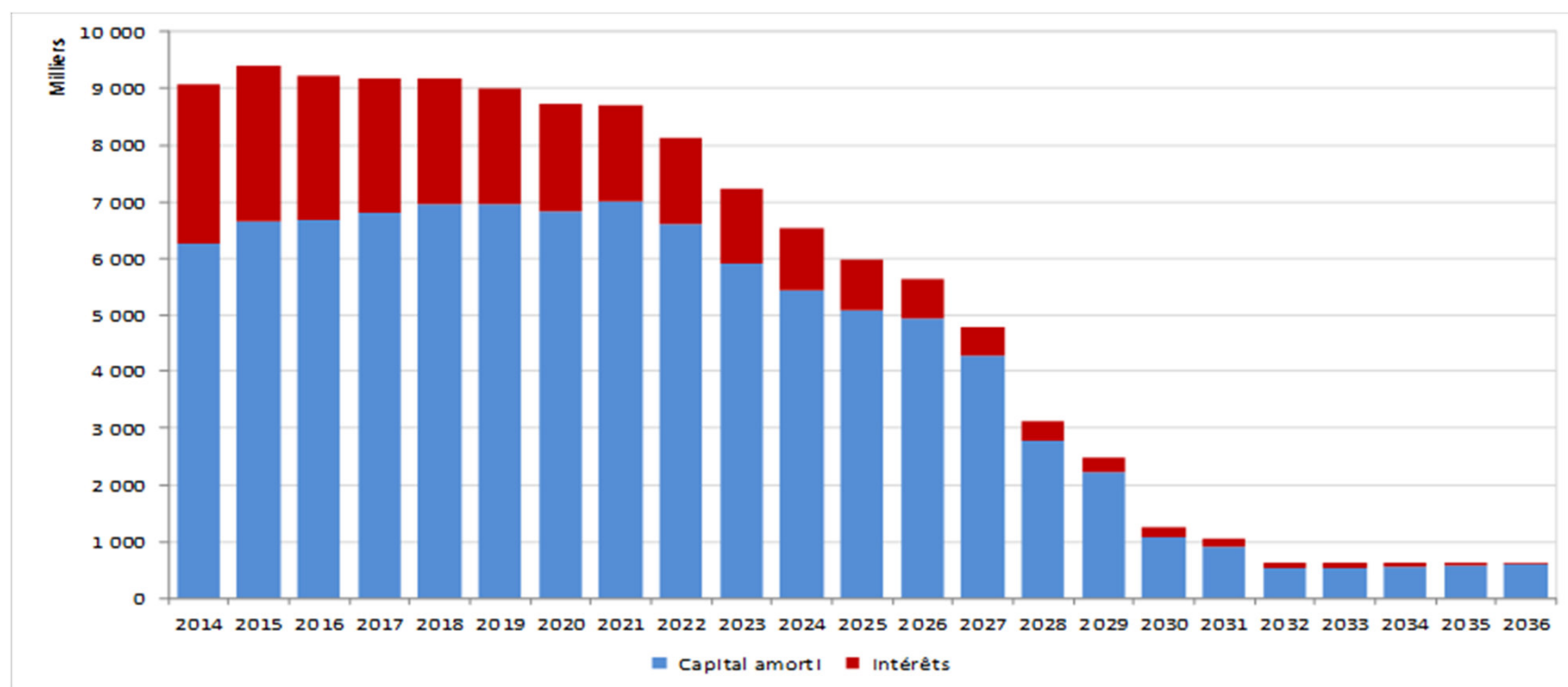
#### ***Les points de vigilance***

- Des engagements « hors bilan » significatifs à sécuriser :
  - ✓ les emprunts de la SEM DSA pour l'opération ZAC Terre de Sports
  - ✓ les acquisitions foncières réalisées pour la Ville par l'Etablissement public foncier régional en centre ville et vallée Guyot
  
- Des rigidités supplémentaires liées :
  - ✓ aux budgets annexes (emprunts pour le parking de la Brèche)
  - ✓ aux délégations de service public avec la SO SPACE (Parking de la Brèche et Acclameur)



### 3. La situation financière de la Ville de Niort (3/3)

**Les flux de remboursement de la dette** (annuité enregistrée ou contractualisée au 31/12/2013 sans nouvel emprunt postérieur)



**Cumul de la dette pour le budget principal et pour le budget annexe Stationnement**

# La prospective financière « au fil de l'eau » et sans mesure corrective

## 4. La prospective financière

4.1. Les recettes de fonctionnement

4.2. Les dépenses de fonctionnement

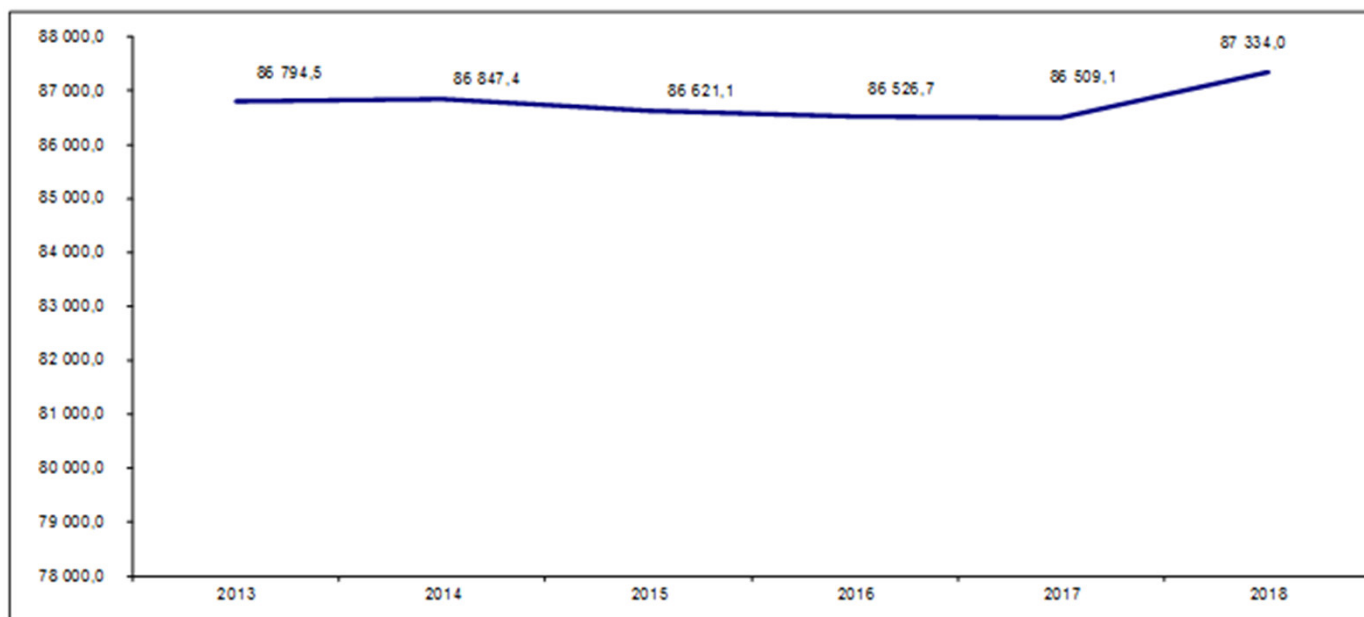
4.3. Le remboursement de la dette

4.4. La capacité d'autofinancement nette

## 4.1. Les recettes de fonctionnement

Projection d'après les évolutions constatées et les éléments connus à ce jour :

- une baisse de 30 % de la DGF sur la période 2014-2017 (Montant DGF 2014 : 13 000 K€)
- une hausse par l'Etat des bases des impôts dits ménages de 1,3 % / an (Montant 2014 : 43 000 K€)
- une stabilité de l'attribution de compensation à 14 800 K€
- une augmentation annuelle de 2 % des droits de mutation (Montant 2014 : 1 500 K€)
- une hausse annuelle de 2 % des produits du services et du domaine (Montant 2014 : 4 900 K€)
- un maintien de la Dotation de Solidarité Urbaine à 900 K€

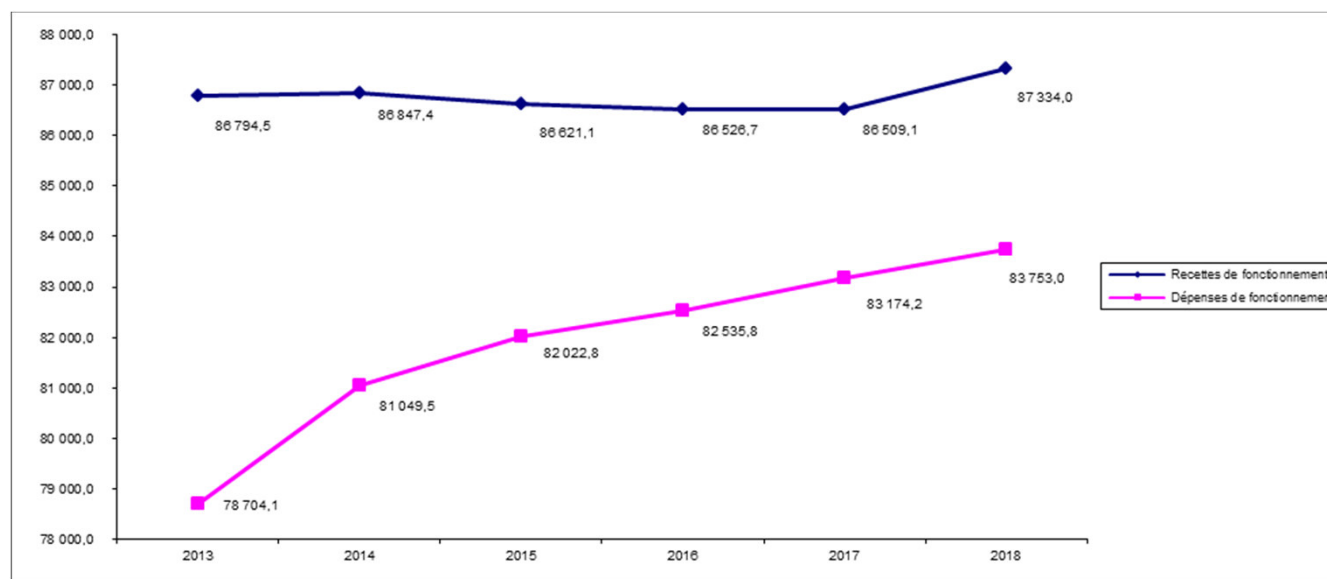


**une hausse très  
faible des recettes  
de + 0,6 %**

## 4.2. Les dépenses de fonctionnement

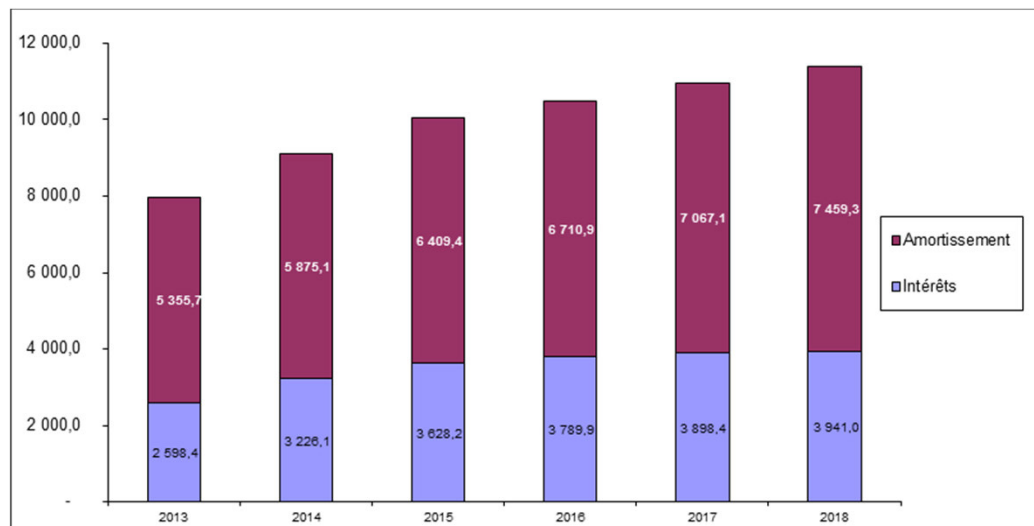
Projection d'après les évolutions constatées et les éléments connus à ce jour :

- une évolution a minima de 1 % chaque année de la masse salariale (Montant 2014 : 42 150 K€)
- une stabilisation des charges à caractère général à 17 300 K€
- un maintien des subventions aux associations à hauteur de 6 500 K€
- une contribution au CCAS de 5 000 K€ tout au long de la période étudiée
- une enveloppe supplémentaire de 300 K€ dédiée à l'équilibre des DSP

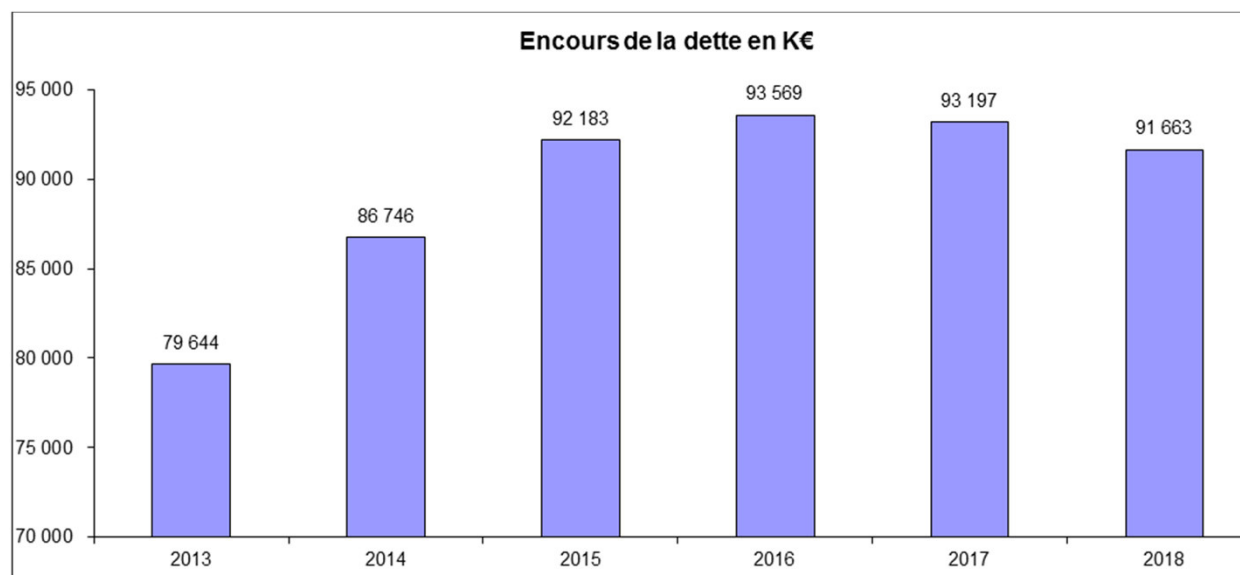


**Tandis qu'un jeu d'hypothèses non pessimistes conduirait à une hausse des dépenses de fonctionnement de + 6,4 %**

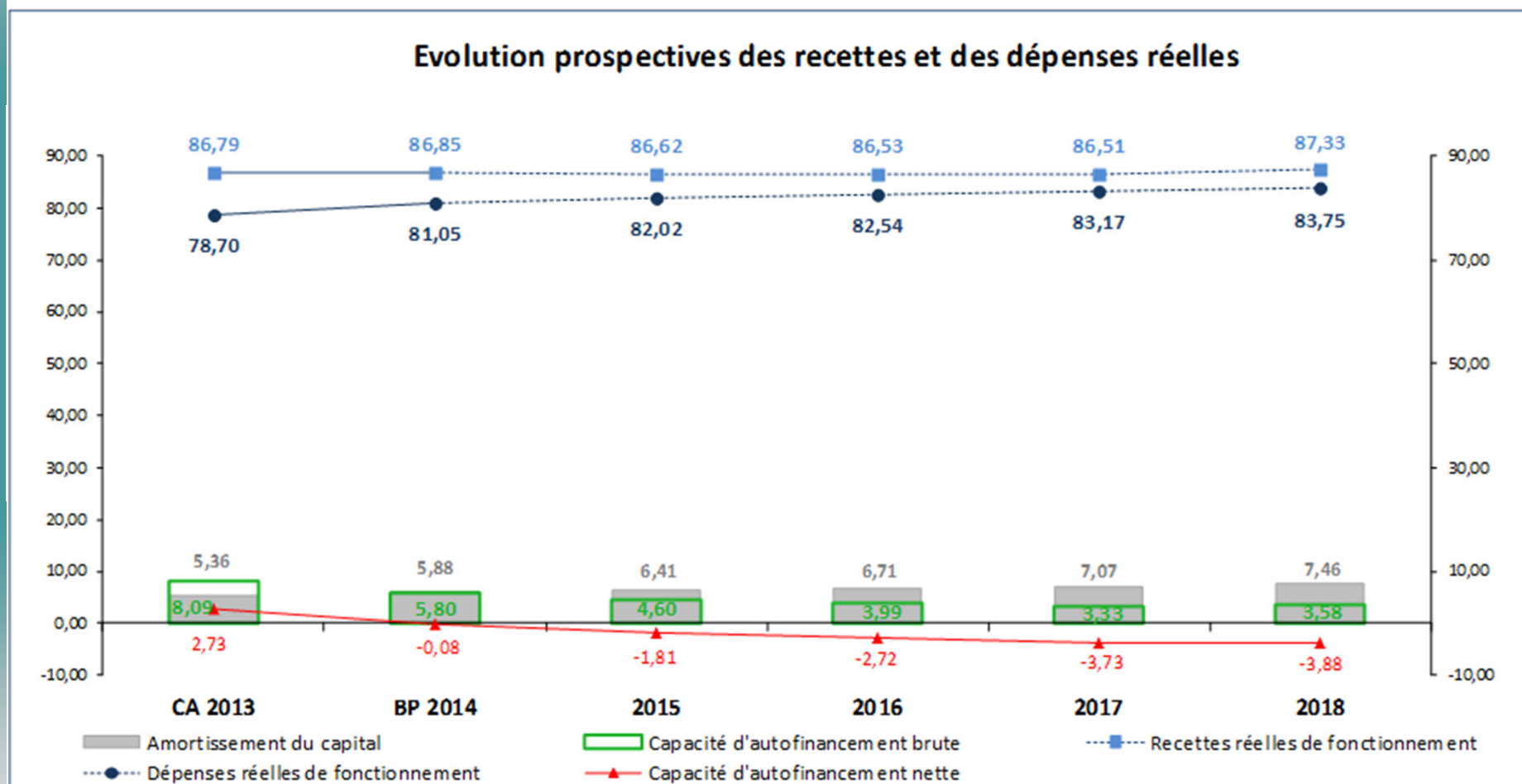
## 4.3. Le remboursement de la dette (hors budget annexe Stationnement)



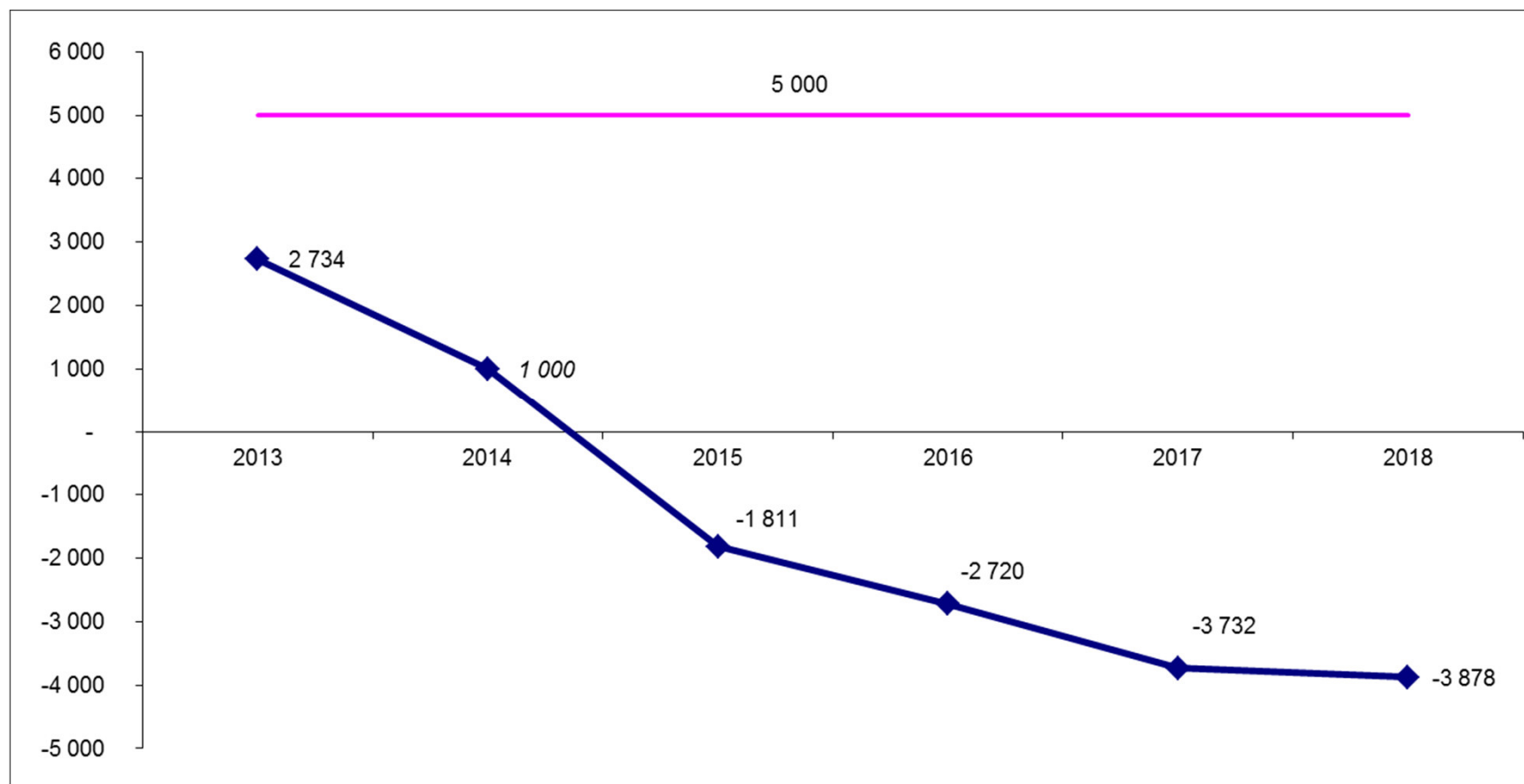
Avec l'hypothèse d'un volume d'investissement de l'ordre de 10 000 K€ nets par an



## 4.4. La capacité d'autofinancement nette (1/2)

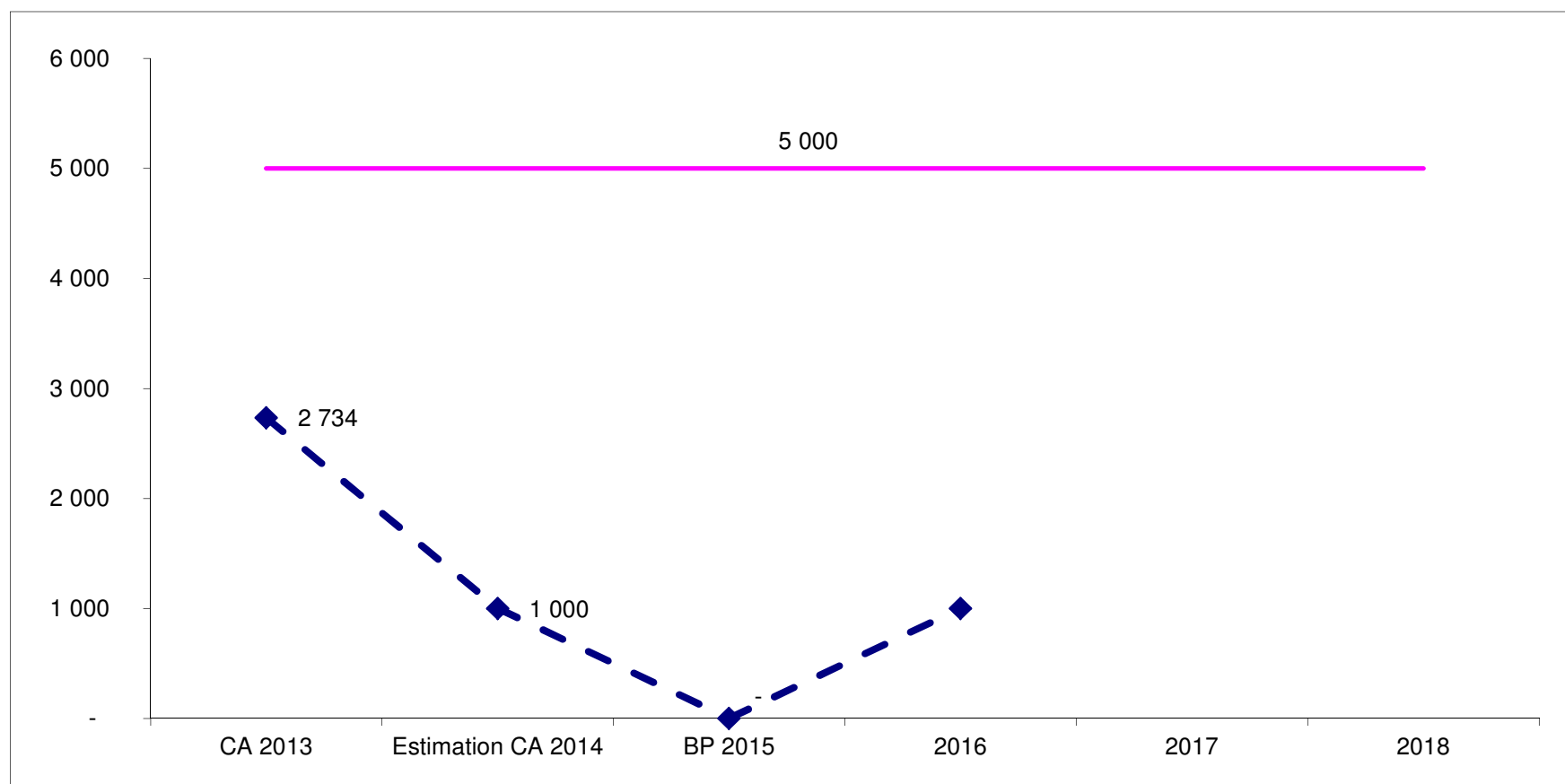
**Scénario d'évolution de la CAF nette (selon ces hypothèses)**

## 4.4. La capacité d'autofinancement nette (2/2)

**Evolution de la CAF nette (selon ces hypothèses)**



Evolution de la CAF nette  
après les mesures correctives  
envisagées dans le cadre du  
budget 2015

**Evolution de la CAF nette après mesures correctives envisagées dans le cadre du BP 2015**

# Les grandes orientations budgétaires de la Ville de Niort pour 2015

## 5. Les grandes orientations budgétaires de la Ville de Niort pour 2015

### Relever le défi financier

- Confirmer le stop fiscal avec des taux inchangés
- Réduire les dépenses de fonctionnement pour accroître la capacité d'autofinancement brute tout en garantissant la pérennité d'un service public de qualité
- Conserver une capacité d'autofinancement nette positive
- Adapter le volume des investissements pour tenir compte de la faiblesse de l'autofinancement et du stock important de dette
- Contenir le volume de la dette

## 5. Les grandes orientations budgétaires de la Ville de Niort pour 2015

### Préparer l'avenir

- Le lancement de nouvelles études d'urbanisme (Boinot, secteur pôle gare santé, site de Noron) en lien avec la CAN
- L'engagement d'une nouvelle Politique de la Ville en lien avec la CAN pour 3 quartiers prioritaires (Clou Bouchet, Tour Chabot-Gavacherie, Pontreau Colline Saint-André)
- Renforcer la mutualisation avec l'agglomération (schéma de mutualisation en 2015)

5. Les grandes orientations budgétaires de la Ville de Niort pour 2015
  - 5.1. Les recettes de fonctionnement
  - 5.2. Les dépenses de fonctionnement
  - 5.3. La couverture de remboursement de la dette
  - 5.4. Les dépenses d'investissement
  - 5.5. Les recettes d'investissement
  - 5.6. Le recours à l'emprunt et encours de la dette
  - 5.7. Les budgets annexes

## 5.1. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont de l'ordre de 85 900 K€  
*Soit une baisse des recettes de - 770 K€ de BP à BP (- 0,9 %)*

- Les produits des services, du domaine et ventes diverses en recul de 100 K€ (- 2 %)
- Les impôts et taxes en augmentation de 480 K€ (0,8 %)
- Les dotations, subventions et participations en forte baisse de - 1 140 K€ (- 6,2 %)
- Les autres recettes en légère baisse avec une variation de - 10 K€ (- 1,2 %)

## 5.2. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont de l'ordre de 80 300 K€  
*Soit une baisse des dépenses de -1 150 K€ de BP à BP (-1,4 %)*

- Les charges à caractère général : 17 800 K€ soit une variation de BP à BP de - 100 K€ (- 0,6 %)
- Autres charges de gestion courante et charges exceptionnelles en forte baisse : - 1 070 K€ de BP à BP (- 5,5 %)  
Dont les subventions aux associations en légère diminution de - 200 K€ de BP à BP (- 3,3 %)
- Stabilisation des dépenses prévisionnelles de personnels : + 100 K€ de BP à BP (+ 0,2 %)
- La stabilité des charges financières : - 80 K€ de BP à BP (- 2,8 %)



### 5.3. La couverture de remboursement de la dette

Ces orientations permettront de préserver un niveau d'autofinancement brut équivalent à l'amortissement de la dette qui atteindrait 6 675 K€ en 2015 (tenant compte d'un montant de travaux en régie pour 1 200 K€).

L'autofinancement net porté au Budget Primitif 2015 sera par conséquent fortement limité, même en tenant compte du produit des cessions.

## 5.4. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement sont de l'ordre de 17 049 K€  
(contre 15 000 K€ en 2014)

En milliers d'euros

|   | BP 2015       |
|---|---------------|
| <b>DEPENSES D'EQUIPEMENTS</b>                       | <b>15 665</b> |
| <b>PROJETS</b>                                      | <b>6 557</b>  |
| OPAH RU   | 1 185         |
| ORU   | 165           |
| HABITAT   | 1 880         |
| OUVRAGE HYDRAULIQUE BOINOT                          | 2 000         |
| RESTRUCTURATION DU CTM (centre technique municipal) | 472           |
| VIDEO PROTECTION CENTRE VILLE                       | 350           |
| AUTRES  | 505           |
| <b>DEPENSES RECURRENTES</b>                         | <b>9 109</b>  |
| ESPACES PUBLICS                                     | 3 029         |
| PATRIMOINE ET MOYENS                                | 2 691         |
| FONCIER   | 1 581         |
| INFORMATIQUE  | 1 161         |
| EQUIPEMENTS DES AUTRES SERVICES                     | 547           |
| AUTRES DEPENSES                                     | 100           |
| <b>TRAVAUX EN REGIE</b>                             | <b>1 200</b>  |
| <b>AUTRES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>             | <b>184</b>    |

## 5.5. Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement sont de l'ordre de 8 740 K€  
(contre 9 290 K€ en 2014)

*En milliers d'euros*

|  | BP 2015      |
|--|--------------|
| <b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES</b> | <b>2 811</b> |
| <b>RESSOURCES PROPRES</b>                  | <b>5 050</b> |
| Cessions d'immobilisations                 | 1 500        |
| FCTVA                                      | 2 000        |
| Taxe d'aménagement                         | 750          |
| Amendes de police                          | 800          |
| <b>AUTRES RESSOURCES</b>                   | <b>879</b>   |

## 5.6. Le recours à l'emprunt et encours de la dette

Le besoin de financement serait, dans cette hypothèse, complété pour équilibrer le budget, par un volume prévisionnel d'emprunt qui se situerait autour de 8 300 K€ (contre 4 700 K€ au Budget Primitif de 2014).

Par ailleurs, l'encours de la dette du budget principal atteindrait au maximum, 84 900 K€ en 2015, si les 8 300 K€ inscrits au BP 2015 ainsi que 2 400 K€ d'emprunts 2014 reportés devaient être mobilisés en totalité en cours d'année, ce qui, théoriquement, ne devrait pas être le cas.

L'encours de la dette inscrit par ailleurs au budget annexe « stationnement » (Parking de la Brèche) s'élèvera pour sa part à 8 812 K€ en fin d'exercice 2015.

## 5.7. Les budgets annexes (1/2)

De façon générale, les budgets primitifs 2015 des budgets annexes traduisent la continuité des activités qu'ils retracent. Les principales orientations sont :

### Stationnement : Parking de la Brèche

L'ouvrage étant achevé, le budget 2015 traduira simplement les conditions financières du contrat de délégation de service public confiant l'exploitation du parking à la So Space, ainsi que le remboursement de l'emprunt contracté pour sa réalisation. Le budget principal verserait une contribution de 264 K€ pour l'équilibre.

### Pompes funèbres :

Ce budget concerne l'activité de gestion du fossoyage des cimetières de la Ville. Il n'est pas prévu de réaliser des investissements en 2015.

### Crématorium :

En 2015, des crédits sont prévus pour débiter d'importants travaux de mise aux normes du système d'extraction de l'air et le réaménagement des salles à hauteur de 60 K€.

Cette mise aux normes doit légalement être réalisée avant 2018.

## 5.7. Les budgets annexes (2/2)

### ZAE les Champs de l'Arrachis et Lotissement Les Champs de l'Ormeaux

Ces budgets, créés en 2009, sont reconduits dans l'attente de la clôture de leurs comptes, l'aménagement et les cessions étant en passe d'être terminés.

A noter pour les Champs de l'Ormeaux, un contentieux avec un notaire est toujours en cours.

### Parc de Noron :

Le budget 2015 visera à assurer le fonctionnement courant et le maintien en condition opérationnelle du Parc des expositions, avec une contribution du budget principal de l'ordre de 1 000 K€.

### Foire expo :

Les dépenses et recettes à prévoir au BP 2015 sont en cours de chiffrage.

### Chaufferie au bois des Brizeaux :

S'agissant d'un équipement géré par délégation de service public, le budget primitif traduit les conditions financières prévues au contrat passé avec la société IDEX. L'exploitation de cet équipement occasionne le versement d'une redevance annuelle de 8,2 K€ au bénéfice de la collectivité.